Docusign Envelope ID: 0083D676-9FF8-42A0-834B-CAF45603ED95

Timeway
Société par actions simplifiée au capital de 9.266.660,53 euros
Siège social : 55 rue d'Amsterdam – 75008 Paris
849 570 965 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 MARS 2025

[…]

DEUXIEME DECISION
Approbation des comptes sociaux

L'Associé Unique,

Connaissance prise des Documents Communiqués ;

Approuve les comptes et bilans dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat net comptable déficitaire de (545 603) euros ;

Prend acte aucune dépense ni aucune charge, telles que visées par les articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2024.

TROISIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associé Unique,

Approuve la proposition du Président ;

Décide en conséquence d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice soit la somme de (545 603) euros au poste « *Report à Nouveau* » qui sera ainsi débiteur à hauteur de 1 785 885 euros.

Prend acte que compte tenu de l'opération d'augmentation de capital réalisé le 30 septembre 2024, les capitaux propres de la Société, après affectation du résultat, ont été reconstitués dans le délai légal imparti à un montant au moins égal à la moitié de son capital social ;

Demande, en conséquence, au Président et/ou au Directeur Général de faire le nécessaire afin de supprimer la mention y relative au Kbis de la Société ; et enfin

Prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, de l'absence de distribution de dividende au titre des trois précédents exercices sociaux.

[…]

Docusign Envelope ID: 0083D676-9FF8-42A0-834B-CAF45603ED95

SIXIEME DECISION

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire

L'Associé Unique,

Prend acte que les fonctions du Commissaire aux comptes de la Société FIDEREC AUDIT, société par actions simplifiée pluripersonnelle, ayant son siège social au 6 rue de Musset – 75016 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 306 562 844, prennent fin au jour des présentes décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Le mandat de Commissaire aux comptes confié à FIDEREC AUDIT, arrivant à expiration, l'Associé Unique décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices. Les fonctions du Commissaire aux comptes expireront après la délibération de l'Associé Unique qui statuera sur les comptes du sixième exercice soit lors de l'approbation des comptes clos au 30 septembre 2030.

Le Commissaire aux comptes dont le mandat a été ainsi renouvelé a déclaré qu'il accepte le renouvellement de son mandat et qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions requises pour l'exercer.

L'Associé Unique,

Prend acte que conformément aux dispositions de l'article L.823-1 du Code de commerce et aux stipulations des statuts de la Société, il n'est pas nécessaire de nommer un commissaire aux comptes suppléant.

SEPTIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

[…]

Certifié conforme par le Président

Signed by:
Romain Peninque
4C4F1577BE4A480...

Thom SAS
Représentée par Monsieur Romain Peninque